



Avertissement



GRANDES CULTURES

No 11 – 10 juin 2011

EN BREF :

VER-GRIS NOIR

- Premiers dommages rapportés au Québec.
- Dépistez vos champs avant qu'il ne soit trop tard!
- Soyez particulièrement vigilant dans les champs qui viennent d'être traités contre les mauvaises herbes.

VER-GRIS NOIR : SORTEZ ET DÉPISTEZ VOS CHAMPS MAINTENANT!

État de la situation

Des dommages modérés (10 % de plants coupés) causés par le ver-gris noir ont été rapportés sur du soya à Kiamika dans la région des Hautes-Laurentides. Par ailleurs, un champ de maïs sucré a été complètement dévasté à Saint-Paul-d'Abbotsford en Montérégie-Est. Selon la méthode des degrés-jours, les plus grosses larves (30 mm) ayant causé les dommages dans ces 2 champs proviennent d'adultes qui sont probablement arrivés au Québec vers la mi-avril (c'est-à-dire avant le début du dépistage et l'installation des pièges). Des champs de maïs-grain situés aux alentours de celui dévasté en Montérégie-Est ont également commencé à subir des dommages, soit environ 20 % de plants coupés dans le pire cas. Les larves sont relativement petites, variant de 15 à 20 mm, et leur stade larvaire est évalué à 4 ou 5.

Aux États-Unis et en Ontario, les spécialistes rapportent plusieurs cas de dommages très sévères. On rapporte même des dommages dans un champ de luzerne en Ontario. De plus, même les hybrides de maïs dotés de technologies Bt homologuées contre ce ravageur (Herculex et SmartStax) ne sont pas épargnés. Ces champs doivent donc être dépistés au même titre que les autres.

Dépistez vos champs avant qu'il ne soit trop tard!

Les prévisions actuelles de dates de coupe des plants présentées à la fin de cet avertissement (Tableau 2) montrent que c'est à partir de maintenant qu'il y a de bonnes chances d'observer les premiers plants coupés dans les champs à risque, et ceci dans toutes les régions du sud et du centre de la province. Dans la région de la Chaudière-Appalaches, l'apparition des premiers plants coupés est prévue seulement vers le 15 juin, mais des dommages foliaires causés par les plus jeunes larves peuvent être visibles.

Dans 8 à 12 jours, il pourrait être trop tard pour intervenir, car plusieurs larves auront probablement atteint les stades 6 ou 7. Dès lors, elles ne sont plus affectées par les traitements insecticides et peuvent alors causer le maximum de dommages.



Rappel : soyez particulièrement vigilant dans les champs qui viennent d'être traités contre les mauvaises herbes

Les dommages causés par le ver-gris noir apparaissent soudainement et le plus souvent de 5 à 7 jours après un traitement herbicide, lorsque les larves sont privées des mauvaises herbes... qui sont leur nourriture préférée.

Pour plus de détails sur le dépistage du ver-gris noir, les seuils économiques d'intervention et les méthodes de lutte, veuillez consulter le bulletin d'information **No 06** du 27 mai 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b06gc11.pdf>).

Vous pouvez également télécharger un fichier Excel pour calculer avec vos propres données le seuil économique d'intervention dans la culture du maïs :

http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/GC/Seuil_econo_interv_ver-gris_noir.xls.

Finalement, vous trouverez d'autres informations utiles publiées depuis le début de la saison en cliquant sur les liens qui suivent :

3 juin 2011 : <http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a09gc11.pdf>

27 mai 2011 : <http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07gc11.pdf>

24 mai 2011 : <http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a05gc11.pdf>

17 mai 2011 : <http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a03gc11.pdf>

Tableau 1 : Bilan des captures hebdomadaires de papillons du ver-gris noir à l'aide de pièges à phéromone au 8 juin 2011

Région	Municipalité	Nombre d'adultes capturés ⁽¹⁾				
		2 au 9 mai	10 au 16 mai	17 au 23 mai	24 mai au 1 ^{er} juin	2 au 8 juin
Centre-du-Québec	Saint-Célestin	0	27 ⁽³⁾	41	17	12
	Saint-Norbert	3	66 ⁽³⁾	47	0	0
Chaudière-Appalaches	Lévis	ND	17 ⁽³⁾	35	18	47
	Saint-Bernard	ND	15 ⁽³⁾	45	6	6
Estrie	Stanstead-Est	7	32 ⁽³⁾	27	3	10
Lanaudière	Sainte-Élisabeth ⁽²⁾	127	393	303	68	70
	Saint Roch-de-l'Achigan ⁽²⁾	27	90	52	24	12
Laurentides	Kiamika	ND	26 ⁽³⁾	22	28	20
	Oka ⁽²⁾	36	151	70	16	22
Montérégie-Est	Ange-Gardien	1	6	6	8	13
	Saint-Ignace-de-Stanbridge	ND	21 ⁽³⁾	32	6	7
	Saint-Robert	15 ⁽³⁾	59	74	17	13
Montérégie-Ouest	Saint-Anicet	0	10	15 ⁽³⁾	5	12
	Saint-Cyprien-de-Napierville	10	45 ⁽³⁾	11	4	11
Outaouais	Shawville	ND	22 ⁽³⁾	42	41	12

1. Des captures de 9 à 15 adultes par piège par semaine indiquent que les femelles peuvent pondre suffisamment d'œufs pour causer des dommages économiques de modérés à sévères.
2. Pour ces 3 sites, il est présumé que le nombre d'adultes capturés le 28 avril aurait dépassé le seuil si les pièges avaient été installés avant la semaine du 2 mai. Le calcul des degrés-jours pour estimer la date d'apparition des premiers plants coupés (Tableau 2) est basé sur une ponte d'œufs suffisante dès le 28 avril pour causer des dommages.
3. Captures dépassant le seuil d'alerte atteint durant la semaine. Début de l'accumulation des degrés-jours.

ND : Non disponible



Tableau 2 : Dates prévues⁽¹⁾ du début des premiers plants coupés et du début de la période de coupe intensive

Région	Municipalité	Captures cumulatives d'adultes depuis l'installation des pièges	Premiers plants coupés ⁽²⁾	Début de la coupe intensive ⁽³⁾
Centre-du-Québec	Saint-Célestin	97	9 juin	20 juin
	Saint-Norbert	118	9 juin	19 juin
Chaudière-Appalaches	Lévis	117	16 juin	25 juin
	Saint-Bernard	92	15 juin	25 juin
Estrie	Stanstead-Est	82	7 juin	19 juin
Lanaudière	Sainte-Élisabeth	1023	5 juin	12 juin
	Saint Roch-de-l'Achigan	220	6 juin	14 juin
Laurentides	Kiamika	76	12 juin	24 juin
	Oka	314	5 juin	12 juin
Montérégie-Est	Ange-Gardien	35	—	—
	Saint-Ignace-de-Stanbridge	64	5 juin	12 juin
	Saint-Robert	18	6 juin	13 juin
Montérégie-Ouest	Saint-Anicet	42	7 juin	16 juin
	Saint-Cyprien-de-Napierville	83	6 juin	14 juin
Outaouais	Shawville	117	7 juin	19 juin

1. Les dates prévues sont basées sur le nombre de degrés-jours accumulés à la station météorologique la plus proche (Agrométéo Québec) depuis la date de capture d'adultes dépassant un seuil d'alerte de 9 à 15 adultes par semaine.
2. Date moyenne d'apparition des premières larves du stade 4. C'est à partir de ce stade qu'elles sont capables de couper un plant de maïs.
3. Date moyenne d'apparition des premières larves du stade 6. C'est à partir de ce stade que les larves consomment de 80 à 90 % de la nourriture nécessaire pour compléter leur développement. Elles ne sont déjà plus sensibles aux traitements insecticides.

Texte rédigé par :

Claude Parent et André Rondeau, avec la collaboration de Line Bilodeau et de François Meloche

Coordonnées des membres du groupe de travail :

http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/GC/Collaborateurs_Legionnaire-vergris2011.pdf

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Claude Parent, agronome – Avertisseur

Direction de la phytoprotection, MAPAQ

Téléphone : 418 380-2100, poste 3862 – Télécopieur : 418 380-2181

Courriel : Claude.Parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 11 – grandes cultures – 10 juin 2011

